

DÉPARTEMENT  
DU NORD

ARRONDISSEMENT  
DE DUNKERQUE

COMMUNE  
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION  
20 avril 2018

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 18

Votants 26

OBJET :

2. ACCORD CADRE POUR LA MISSION DE GESTION, DE CONFECTION ET DE DISTRIBUTION DES REPAS SERVIS AU RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL, PERSONNEL COMMUNAL, MULTI-ACCUEIL, CENTRES DE LOISIRS ET PERSONNES ÂGÉES DU CCAS.

a) GROUPEMENT DE COMMANDES

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 15/05/2018

Reçu en préfecture le 15/05/2018

Affiché le 17/05/18

ID : 050 21504004-20180426-15052018D07A\_LN-DE



L'an deux mil-dix-huit, le vingt-sept AVRIL à dix

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

**Étaient présents :** M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine Adjointe – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. MABRIEZ Philippe – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – M. HUE Jean-Luc – M. LAPIERRE Julien Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :** M. DIDELOT Bernard – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme BOUVET Margaret – M. PARENT Jacques – Mme DUMONT-DELAMBRE Catherine – Mme ADONEL Louise **donnant délégations respectives** à Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. MABRIEZ Philippe – M. LAPIERRE Julien – M. DUYCK Joël – M. HUE Jean-Luc – M. KUJAWA Philippe – M. LORIDAN Bernard.

**ABSENTS :** M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie – Mme DI PENTA Anna

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune et le CCAS de Merville (en incluant le budget annexe du centre social de Merville) désignés ci-dessus souhaitent se regrouper pour la prestation de service de préparation de repas et de distribution pour les écoles, le personnel communal, le multi-accueil, les centres de loisirs et les personnes âgées en vue de rationaliser les dépenses publiques par la réalisation d'économies d'échelles sur fondement de l'article 28 de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015.

- Considérant que la constitution du groupement de commandes et son fonctionnement est formalisée par une convention.
- Considérant que la commune de Merville assurera les fonctions de coordonnateur du groupement.

À ce titre, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise la constitution de ce groupement de commandes entre la commune et le CCAS de Merville (en incluant le budget annexe du centre social de Merville)
- accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, annexée à la délibération,
- autorise le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

